

DEFI FORMATION

Le développement des compétences : une ambition partagée

Le programme s'inscrit dans le cadre de l'accord signé avec les organisations syndicales le 10 septembre 2010.

Cinq impulsions en faveur du projet humain et industriel :

- Plus de 4% d'alternants sur l'ensemble des effectifs, et 100 offres d'accueil en alternance par an permettant d'accéder au niveau CAP
- Une part de recrutement issue de l'alternance supérieure à 25% pour les embauches en exécution et maîtrise, et doublée par rapport aux chiffres de 2009 pour les embauches de cadres
- Un accompagnement de 100% des salariés promus cadres ou agents de maîtrise pour les aider à assurer leur nouveau rôle, et l'opportunité pour les salariés motivés d'accéder aux collèges cadre ou maîtrise par la formation promotionnelle diplômante
- La possibilité donnée à tout salarié d'une professionnalisation de qualité grâce aux formations proposées par les responsables de formation des directions et filiales, et les académies des métiers
- Le développement d'un socle de formation des managers au sein de l'Université Groupe du Management

